

Strasbourg, Septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Forum international de la retraite à Mulhouse

Salariés franco-suisses ?

Renseignez-vous sur votre future retraite !

Vous êtes, ou avez été salarié(e) en Suisse.

Très certainement, vous vous posez de nombreuses questions à propos de votre future retraite suisse: à quel âge peut-on la demander, comment est-elle calculée, quel en sera le montant, quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, les caisses de retraite suisses (Ausgleichskasse Basel-Stadt et SVA Basel-Landschaft) et la Carsat Alsace-Moselle organisent, à votre intention, un **Forum International de la Retraite** les **17, 18 et 19 octobre 2017** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 - au **Groupe AG2R La Mondiale, 143 Avenue Aristide Briand à MULHOUSE.**

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, exclusivement **sur rendez-vous**, l'un des conseillers retraite des caisses suisses, en téléphonant dès à présent :

- au **03 88 65 24 97** si vous téléphonez de France
- au **00 33 388 65 24 97** si vous téléphonez de l'étranger.

Au moment de votre inscription, merci de préciser votre nom, prénom, nom de jeune fille, date et lieu de naissance, ainsi que votre numéro d'assurance auprès des caisses suisses que vous souhaitez rencontrer.

Le jour de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'assurance maladie, de votre carte d'identité, de vos titres et décomptes de retraites et, si vous intervenez au nom d'un tiers, d'une procuration et d'une photocopie de sa carte d'identité.

Contact presse : sophie.lebru@carsat-am.fr



Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,6 milliards de prestations versés à 717.409 retraités
- 773.410 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 30.583 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale